

Trets, le 01<sup>er</sup> juin 2022

**MAIRIE DE TRET'S**

**Secrétariat Général**

Tel : 04 42 37 55 14  
sg@ville-de-trets.fr

Réf : PC/FP/PA

## **ORDRE DU JOUR du CONSEIL MUNICIPAL du 07 juin 2022**

Approbation du procès-verbal du 29/03/2022.

**Rapporteur :**

- M. LUVERA :** 1) Approbation du choix du mode de gestion de la fourrière automobile concernant les véhicules gênants ;
- M. ACCOLLA :** 2) Attribution de subventions aux associations (complément délib du 29/03);  
3) Création d'un comité social territorial en fixant le nombre de représentants du personnel se prononçant sur le maintien ou non du paritarisme, se prononçant sur le recueil ou non des représentants de la collectivité ;  
4) Acceptation de la mise en place du contrat d'apprentissage ;  
5) Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) 2020 – Eau Potable et Assainissement ;
- M. DUDON** 6) Actualisation des modalités d'application de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pour 2023 ;
- M. SOLA :** 7) Demande de déclassement du domaine public communal de l'ancien local de la Police Municipale – 7 place de la Libération (parcelle AC 25) ;  
8) Approbation du dossier de réalisation modificatif n° 1 de la ZAC René Cassin ;  
9) Approbation de la cession de parcelle AN 247p, sise quartier la Poste et Sainte Anne et autorisation du Maire à signer les documents relatifs à cette opération ;
- Mme DURAND :** 10) Modification de la délibération n°86/2021 relative à l'attribution de Subventions aux coopératives scolaires pour l'année 2022 ;  
11) Approbation du choix du concessionnaire et du contrat de concession de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des crèches la Libellule et la Coccinelle ;  
12) Révision des rémunérations des vacations horaires pour l'encadrement des enfants durant les temps périscolaire et extrascolaire ;
- M TRINCHERO :** 13) Approbation et signature d'un protocole transactionnel avec la société SAVE titulaire de l'accord-cadre GAZ 5 de l'UGAP ;  
14) Adoption de la nomenclature M57 à compter du 01/01/2023 ;  
15) Acceptation des montants des Autorisations de Programme et Crédits de paiement (AP/CP) ;  
16) Modification de la délibération 23-2022 en date du 30/03/2022 relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

- 17) Autorisation de neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipement versées à la SPLA dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Cassin ;
- 18) Décision Modificative n°1 sur l'exercice 2022 ;
- 19) Admission en non-valeurs des créances éteintes et irrécouvrables ;

**Mme CAPPELLETTI :** 20) Attribution d'une subvention exceptionnelle au CCAS en faveur de l'Ukraine ;  
21) Création des catégories tarifaires complémentaires ;

**M. LIMA :** 22) Application d'un tarif gratuit pour les visites guidées de Trets dans le cadre des Fêtes Médiévales et des Journées Européennes du Patrimoine ;  
23) Fixation du tarif des tickets d'entrée pour le spectacle humoristique « Lola Dubini » ;

**Mme CANTAT :** 24) Autorisation de signature d'une convention de partenariat avec la Fondation 30 millions d'amis pour l'année 2022 - Gestion des chats errants sur la Commune ;

**Information : Compte rendu de la concertation Place de la Libération et déplacement de la date du Conseil Municipal du mois de Septembre.  
Questions diverses et citoyennes.**

COMPTE RENDU de Décisions prises dans le cadre de l'article l 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Rapporteur : M. le Maire

N° 23 en date du 11/01 : Contrat avec la compagnie Sud Identité pour l'organisation et la prestation du spectacle jeune public la grande traversée d'Anoki dans le cadre du dispositif départemental « Provence en scène » le 27/04 au Cinéma Casino pour une prestation d'un montant de 1 055€ TTC ;

N° 24 en date du 17/01 : Contrat avec la Compagnie Nomades Kultur pour l'organisation et la prestation du concert Flamenco Jazz le 23/07/2022 au Château des Remparts pour un montant de 2252,50 € TTC ;

N°25 en date du 07/01 : Contrat avec la compagnie Arts et Musiques en Provence pour l'organisation et la prestation du concert les Ondes le 17/09/22 à l'Eglise Notre Dame de Nazareth pour un montant de 1124,50 € TTC ;

N°26 en date du 07/01 : Contrat avec la compagnie Art Scenicum pour l'organisation et la prestation du spectacle les Pieds Tanqués le 10/09/22 au Château des Remparts pour un montant de 1744 € TTC ;

N°27 en date du 07/01 : Contrat avec la compagnie Papier Machins pour l'organisation et la prestation du spectacle Maestro le 11/05/2022 au Cinéma Casino pour un montant de 400 € TTC ;

N°28 en date du 22/03 : Contrat de maintenance préventive et curative avec la SARL PREVIMED – la Fare les Oliviers – pour les défibrillateurs pour les bâtiments recevant du public pour un an avec tacite reconduction 3 fois sans excéder 4 ans pour un montant annuel de 1228,50 € annuel ;

N°29 en date du 13/04 : Convention avec l'association Club Chevrons Tractions Luberon pour l'organisation d'un défilé le 20/08 dans le cadre de la Fête de la Libération dans le Centre-Ville et Place de la Gare pour un montant de 3200 € TTC ;

N°30 en date du 01/04 : Contrat avec l'association Agate production pour l'organisation et la prestation du spectacle « Belugane » dans le cadre des Fêtes Médiévales les 06 et 07/08 en centre-ville pour un montant de 2389 € TTC ;

N°31 en date du 04/04 : Contrat avec l'association les Films du Delta pour l'organisation et la prestation de projections et rencontres cinématographiques à destination du public scolaire durant la journée et du grand public en soirée le 30/09 au Cinéma Casino pour un montant de 4000 € TTC ;

N°32 en date du 04/04 : Contrat avec les rencontres Cinématographiques d'Aix en Provence pour l'organisation et la prestation de 3 séances de courts métrages à destination des écoles de Trets durant la journée du 25/11 et une séance de courts métrages tout public le 25/11 à 20h30 au Cinéma Casino pour une participation de 1565 € TTC ;

N° 33 en date du 04/04 : Contrat avec l'association Cap Culture pour le partenariat concernant le Festival BD « des Remparts et des Bulles » le 26/11 au Château des Remparts pour un montant de 5000€ TTC ;

N°34 en date du 04/04 : Contrat avec l'association 2SI de la (loi 1901) pour l'organisation et la prestation du concert « Misaina en concert » le 18/06 dans le Château des Remparts pour un montant de 1811 € TTC ;

N°35 en date du 06/04 : Contrat avec la librairie U Culture Saint Maximin la Ste Baume pour le partenariat concernant le Salon du livres à Trets le 01/10 au Château des Remparts pour un montant de 1000 € TTC ;

N°36 en date du 23/12/2021 : Demande d'une aide financière au département d'un montant de 101 288€ HT dans le cadre du dispositif « plan climat-énergie » pour l'acquisition de 6 véhicules électriques pour les services techniques pour un montant de 144 697€ HT ;

N°37 en date du 23/12/2021 : Consultation pour les marchés d'assurance, dommages aux biens et cyber risques ; 21-33-01 et 21-33-02 notifiés le 1/01/2022 ;

N°38 en date du 10/02/2022 : Réalisation d'un audit de la fiscalité directe locale pour la ville avec la Sté Sarl Fidel Expertise -Pertuis ; 22-02 notifié le 24/03/2022 ;

N°39 en date du 10/02/2022 : Abonnement au produit Zeendoc Groupe 1 Pacte – Gardanne- permettant la gestion des courriers ; 22-03 notifié le 10/02/2022 ;

N°40 en date du 10/02/2022 : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la procédure de concession de délégation de service public de la gestion des deux crèches ; 22-04 notifié le 10/02/2022 ;

N°41 en date du 11/02/2022 : Demande d'une aide financière à l'Etat d'un montant de 1 106 124€ dans le cadre du dispositif « DSIL2022 » pour l'aménagement d'un parc paysager dans le cadre du projet de la ZAC René Cassin ;

N°42 en date du 31/03/2022 : Prestations d'animation avec Chouette Compagny pour un montant max de 18 000€ HT jusqu'au 31/12/2022 ; 22-06 notifié le 31/03/2022 ;

N°43 en date du 15/03/2022 : demande d'une aide financière à la Banque des territoires d'un montant de 20 000€ TTC dans le cadre du dispositif « Solution numérique PRC-0571 » pour le site internet et l'application mobile de la ville ;